

COLLABORATEURS PROFESSIONNELS



EMPLOI ÉTUDIANT

COMMIS AUX COMPTES À PAYER – DIRECTION DES FINANCES

POSTE À TEMPS COMPLET DU 4 JUIN AU 17 AOÛT 2018

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12^e ville en importance au Québec avec plus de 88 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche de candidat(e)s professionnel(le)s afin de combler un poste étudiant de commis aux comptes à payer à la Direction des finances.

Sous la supervision du chef de division opération, le commis comptes à payer vérifie si les pièces justificatives pertinentes aux comptes à payer contiennent les données exactes et complètes, effectue les comparaisons nécessaires et exécute le paiement lorsque tout est conforme.

PRINCIPALES TÂCHES

- À l'aide du logiciel informatique, assure le traitement des factures des fournisseurs;
- Classe des documents selon les normes établies;
- Répond au téléphone et aux courriels et communique des renseignements pertinents aux comptes à payer;
- Utilise les fonctionnalités des systèmes financiers applicables à la gestion des comptes fournisseurs.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Détenir un diplôme de secondaire 5;
- Être étudiant en techniques administratives ou au baccalauréat en sciences comptables et être de retour aux études en septembre serait un atout;
- Bonne connaissance de la langue française;
- Habileté en mathématiques;
- Discrétion; souci du détail et rigueur.

HORAIRE

- 33,25 heures par semaine; de jour du lundi au vendredi.

Le salaire est de 16,49 \$. Les conditions de travail seront déterminées par la convention collective en vigueur.

Seules les personnes retenues seront contactées. La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le concours **Emploi étudiant été 2018 - Commis aux comptes à payer** dans l'objet du courriel au plus tard le 13 avril 2018.

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@brossard.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae :**

<http://www.ville.brossard.qc.ca/Carrieres.aspx>